

**TOOLCRAFT****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

**TOOLCRAFT Methilmethacrylat
Klebstoffe Komponente A**

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022

Version: 3.0

Remplace la version: 2.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 31.1.2023

Page:

1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial du produit: TOOLCRAFT Methilmethacrylat Klebstoffe Komponente A

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

888289: TOOLCRAFT CARBON-KLEBER 25 ML Komponente A

1403787: TOOLCRAFT MULTI POWER 50 ML Komponente A

1403788: TOOLCRAFT MULTI-POWER 25 ML Komponente A

UFI: X740-Y0KH-600Y-7A4W

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Colle pour colle à 2 composants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Conrad Electronic AG

Rue/B.P.: Roosstrasse 53

Place, Lieu: 8832 Wollerau

Suisse

WWW: www.conrad.ch

E-mail: support@conrad.ch

Téléphone: +41 (0)44 787 78 70

Service responsable de l'information:

Téléphone: +41 (0)44 787 78 70, E-mail: support@conrad.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence**Swiss Toxicological Information**

Téléphone: +41 44 251 51 51 ou 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)**

Flam. Liq. 2; H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2; H315

Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1; H318

Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Sens. 1; H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3; H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3; H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquette (CLP)**Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



TOOLCRAFT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

TOOLCRAFT Methylmethacrylat Klebstoffe Komponente A

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022
Version: 3.0
Remplace la version: 2.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 31.1.2023

Page: 2 de 13

Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P310	
	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient: Méthacrylate de méthyle, Acide méthacrylique, Acide maléique, Chlorure de tosyle et Colophane.

2.3 Autres dangers

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.
Effet narcotique en cas de doses élevées. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

N°CAS	Désignation	PBT/vPvB	ED Homme	ED Environnement
128-37-0	2,6-di-tert-Butyl-p-crésol		Liste II	

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux:

**TOOLCRAFT****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

**TOOLCRAFT Methilmethacrylat
Klebstoffe Komponente A**

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022

Version: 3.0

Remplace la version: 2.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 31.1.2023

Page: 3 de 13

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
REACH 01-2119452498-28-xxxx N°CE 201-297-1 CAS 80-62-6	Méthacrylate de méthyle Flam. Liq. 2; H225. Skin Irrit. 2; H315. Skin Sens. 1; H317. STOT SE 3; H335.	60 - 70 %
REACH 01-2119463884-26-xxxx N°CE 201-204-4 CAS 79-41-4	Acide méthacrylique Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 4; H312. Skin Corr. 1A; H314. Eye Dam. 1; H318. STOT SE 3; H335. Valeurs limites de concentration spécifiques (SCL): STOT SE 3; H335: C ≥ 1 %	< 5 %
REACH 01-2119488705-25-xxxx N°CE 203-742-5 CAS 110-16-7	Acide maléique Acute Tox. 4; H302. Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317. STOT SE 3; H335. Valeurs limites de concentration spécifiques (SCL): Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,1 %	1 - 3 %
REACH 01-2119565113-46-xxxx N°CE 204-881-4 CAS 128-37-0	2,6-di-tert-Butyl-p-crésol Aquatic Chronic 1; H410.	< 2,5 %
REACH 01-2119475796-19-xxxx N°CE 201-254-7 CAS 80-15-9	Hydroperoxyde de cumène Org. Perox. E; H242. Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 3; H311. Acute Tox. 3; H331. Skin Corr. 1B; H314. Eye Dam. 1; H318. STOT RE 2; H373. Aquatic Chronic 2; H411. Valeurs limites de concentration spécifiques (SCL): Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 10 % / Skin Irrit. 2; H315: 3 % ≤ C < 10 % / Eye Dam. 1; H318: 3 % ≤ C < 10 % / Eye Irrit. 2; H319: 1 % ≤ C < 3 % / STOT SE 3; H335: C < 10 %	< 1 %
REACH 01-2119971273-36-xxxx N°CE 202-684-8 CAS 98-59-9	Chlorure de tosylo Met. Corr. 1; H290. Skin Irrit. 2; H315. Eye Dam. 1; H318. Skin Sens. 1A; H317.	< 1 %
REACH 01-2119480418-32-xxxx N°CE 232-475-7 CAS 8050-09-7	Colophane Skin Sens. 1; H317.	< 1 %
N°CE 202-704-5 CAS 98-82-8	Cumène Flam. Liq. 3; H226. STOT SE 3; H335. Asp. Tox. 1; H304. Aquatic Chronic 2; H411.	< 0,25 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Informations générales:	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'inhalation:	Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.
Après contact avec la peau:	Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.
Ingestion:	Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de grandes quantités d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.



TOOLCRAFT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

TOOLCRAFT Methylmethacrylat Klebstoffe Komponente A

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022

Version: 3.0

Remplace la version: 2.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 31.1.2023

Page:

4 de 13

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés: Jet d'eau en aspersion ou brouillard d'eau, dioxyde de carbone, poudre d'extinction et mousse.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables.

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager. Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles, plus lourds que l'air. Les vapeurs s'épanchent sur de grandes surfaces et peuvent provoquer des incendies et retours de flamme.

Il peut se dégager par ailleurs: composés halogénés, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau. En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la substance. Si possible, colmater la fuite.

Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

Indications complémentaires:

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper. Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.



RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur. Prévoir une douche d'urgence pour la manipulation de quantités importantes du produit.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. A stocker en position debout.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Tenir à l'écart d'agents oxydants.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
80-62-6	Méthacrylate de méthyle	Europe: IOELV: STEL	100 ppm
		Europe: IOELV: TWA	50 ppm
		Suisse: VLE	420 mg/m ³ ; 100 ppm
		Suisse: VME	210 mg/m ³ ; 50 ppm
79-41-4	Acide méthacrylique	Suisse: VLE	360 mg/m ³ ; 100 ppm
		Suisse: VME	180 mg/m ³ ; 50 ppm
128-37-0	2,6-di-tert-Butyl-p-crésol	Suisse: VLE	40 mg/m ³
		Suisse: VME	10 mg/m ³ (fraction inhalable; vapeur et Aérosol)
98-82-8	Cumène	Europe: IOELV: STEL	250 mg/m ³ ; 50 ppm
		Europe: IOELV: TWA	50 mg/m ³ ; 10 ppm
		Suisse: VLE	400 mg/m ³ ; 80 ppm
		Suisse: VME	100 mg/m ³ ; 20 ppm
			(peut être absorbé par la peau)
			(peut être absorbé par la peau)

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite	Paramètre	Échantillonnage
98-82-8	Cumène	Suisse: BAT, urine	20 mg/g créatinine	2-Phénylpropane-2-ol	fin de l'exposition voire fin du processus

**TOOLCRAFT****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

**TOOLCRAFT Methylmethacrylat
Klebstoffe Komponente A**

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022
Version: 3.0
Remplace la version: 2.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 31.1.2023

Page: 6 de 13

DNEL/DMEL:

Indication sur Méthacrylate de méthyle:

DNEL court terme, ouvriers, dermique, local: 1,5 mg/cm²
DNEL court terme, ouvriers, par inhalation, local: 416 mg/m³
DNEL long terme, ouvriers, dermique, systémique: 13,67 mg/kg bw/d
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, systémique: 208 mg/m³
DNEL long terme, ouvriers, dermique, local: 1,5 mg/cm²
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, local: 208 mg/m³
DNEL court terme, consommateurs, dermique, local: 1,5 mg/cm²
DNEL court terme, consommateurs, par inhalation, local: 208 mg/m³
DNEL long terme, consommateurs, dermique, systémique: 8,2 mg/kg bw/d
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, systémique: 74,3 mg/m³
DNEL long terme, consommateurs, dermique, local: 1,5 mg/cm²
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, systémique: 105 mg/m³

Indication sur Acide méthacrylique:

DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, local: 88 mg/m³
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, systémique: 29,6 mg/m³
DNEL long terme, ouvriers, dermique, systémique: 4,25 mg/kg bw/d
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, local: 6,55 mg/m³
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, systémique: 6,3 mg/m³
DNEL long terme, consommateurs, dermique, systémique: 2,55 mg/kg bw/d

Indication sur Colophane:

DNEL long terme, ouvriers, par inhalation: 176,32 mg/m³
DNEL long terme, ouvriers, dermique: 25 mg/kg bw/d
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation: 52,174 mg/m³
DNEL long terme, consommateurs, dermique: 15 mg/kg bw/d
DNEL long terme, consommateurs, par voie orale: 15 mg/kg bw/d

Indication sur 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:

DNEL ouvriers, dermique: 0,5 mg/kg bw/d
DNEL ouvriers, par inhalation: 3,5 mg/m³

PNEC:

Indication sur Méthacrylate de méthyle:

PNEC eau (eau douce): 0,94 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,94 mg/L
PNEC eau (libération périodique): 0,94 mg/L
PNEC station d'épuration: 10 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 5,74 mg/kg dw
PNEC sédiment (eau de mer): 5,74 mg/kg dw
PNEC terre: 1,47 mg/kg dw

Indication sur Acide méthacrylique:

PNEC eau (eau douce): 0,82 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,82 mg/L

Indication sur Colophane:

PNEC eau (eau douce): 0,005 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,0005 mg/L
PNEC station d'épuration: 1000 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 108 mg/kg dwt
PNEC sédiment (eau de mer): 10,8 mg/kg dwt
PNEC terre: 21,4 mg/kg dwt

Indication sur 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:

PNEC eau (eau douce): 0,199 µg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,0199 µg/L
PNEC sédiment: 99,6 µg/L
PNEC terre: 47,69 µg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.



TOOLCRAFT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

TOOLCRAFT Methylmethacrylat Klebstoffe Komponente A

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022
Version: 3.0
Remplace la version: 2.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 31.1.2023

Page: 7 de 13

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.
Protection des mains:	Gants de protection conforme à la norme EN 374. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection oculaire:	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
Protection corporelle:	Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Prévoir une douche d'urgence pour la manipulation de quantités importantes du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	liquide
Couleur:	blanc
Odeur:	forte odeur de résine acrylique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	11 °C (c.c.)
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	à 40 °C: $\geq 40 \text{ mm}^2/\text{s}$
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1 - 1,03 g/mL
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

**TOOLCRAFT****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

**TOOLCRAFT Methilmethacrylat
Klebstoffe Komponente A**

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022
Version: 3.0
Remplace la version: 2.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 31.1.2023

Page: 8 de 13

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Liquide et vapeurs très inflammables.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Protéger des radiations solaires directes.

10.5 Matières incompatibles

Comburant

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): ATE >20 mg/L.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1; H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3; H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

**TOOLCRAFT****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

**TOOLCRAFT Methilméthacrylat
Klebstoffe Komponente A**

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022

Version: 3.0

Remplace la version: 2.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 31.1.2023

Page:

9 de 13

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

2,6-di-tert-Butyl-p-crésol, CAS 128-37-0: List II

Autres informations:

Indication sur Méthacrylate de méthyle:

DL50 Rat, par voie orale: 7.872 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: > 5.000 mg/kg

DL50 Rat, par inhalation (vapeur): 78.000 mg/m³/4h

Indication sur Acide méthacrylique:

DL50 Rat, par voie orale: 1.060 mg/kg

DL50 Lapin, dermique: 500 mg/kg

Indication sur Acide maléique:

DL50 Rat, par voie orale: 708 mg/kg

Indication sur 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:

DL50 Rat, par voie orale: 890 mg/kg

Indication sur Hydroperoxyde de cumène:

DL50 Rat, par voie orale: 382 mg/kg

DL50 Rat, dermique: 500 mg/kg

CL50 Rat, par inhalation: 220 ppm/4h

Indication sur Chlorure de tosyle:

DL50 Rat, par voie orale: 4.680 mg/kg

Indication sur Colophane:

DL50 Rat, par voie orale: 7600 mg/kg

Symptômes

En cas d'inhalation: Irritation des voix respiratoires, toux

Après absorption: Mal d'estomac

Après contact avec la peau: irritations cutanées, rougeur, douleurs

Après contact avec les yeux:

Provoque des brûlures. Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations, des rougeurs, des larmes ou une vue trouble. Douleurs.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Méthacrylate de méthyle:

Toxicité pour le poisson: Pimephales promelas (tête de boule), eau douce, LC50 aigu: 130 mg/L/96 h

Indication sur Acide méthacrylique:

Toxicité pour la daphnia: Daphnia magna (puce d'eau géante), eau douce, NOEC chronique: 53 mg/L/ 21 d

Indication sur Acide maléique:

Toxicité pour la daphnia: CE50: 160 mg/L/ 48 h

Toxicité pour le poisson: CL50: 106 mg/L/ 96 h

Indication sur 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:

Toxicité pour la daphnia: Daphnia pulex, eau douce, CE50 aigu: 1440 µg/L/ 48 h

Indication sur Chlorure de tosyle:

Toxicité pour le poisson: CL50:> 100 mg/L/ 96 h

Indication sur Colophane:

Toxicité pour la daphnia: aigu CE50: 911 mg/L/ 48 h

Toxicité pour le poisson: CL50: >1000 mg/L/ 96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses:

Biodégradabilité:

Indication sur Acide méthacrylique: 86 %/28d. Facilement dégradable.

Indication sur Colophane: 64 %/28d. Facilement dégradable.

**TOOLCRAFT****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

**TOOLCRAFT Methylmethacrylat
Klebstoffe Komponente A**

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022
Version: 3.0
Remplace la version: 2.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 31.1.2023

Page: 10 de 13

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune

12.7 Autres effets nocifs

Indication AOX:

Le produit contient de l'halogène à liaisons organiques. Ceci peut donc influencer la valeur AOX.

Remarques générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Code de déchet:

08 04 09* = Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.

* = Soumis à une documentation.

Recommandation:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

UN 1133

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID:

ONU 1133, ADHÉSIFS

ADN:

ONU 1133, Adhésifs

IMDG, IATA-DGR:

UN 1133, ADHESIVES

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN:

Classe 3, Code: F1

IMDG:

Class 3, Subrisk -

IATA-DGR:

Class 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID:

II

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:

La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG:

non



**TOOLCRAFT****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

**TOOLCRAFT Methylmethacrylat
Klebstoffe Komponente A**

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022
Version: 3.0
Remplace la version: 2.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 31.1.2023

Page: 11 de 13

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

Panneau d'affichage:	ADR/RID: Classe de danger 33, Numéro ONU UN 1133
Étiquette de danger:	3
Dispositions particulières:	640C
Quantités limitées:	5 L
EQ:	E2
Conditionnement - Instructions:	P001
Conditionnement - Dispositions particulières:	PP1
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:	MP19
Réservoirs mobiles - Instructions:	T4
Réservoirs mobiles - Dispositions particulières:	TP1 TP8
Codification réservoirs:	L1.5BN
Code de restriction en tunnel:	D/E

Transport par voie fluviale (ADN)

Étiquette de danger:	3
Dispositions particulières:	640C
Quantités limitées:	5 L
EQ:	E2
Équipement nécessaire:	PP - EX - A
aération:	VE01

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS:	F-E, S-D
Dispositions particulières:	-
Quantités limitées:	5 L
Excepted quantities:	E2
Conditionnement - Instructions:	P001
Conditionnement - Réglementations:	PP1
IBC - Instructions:	IBC02
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T4
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP1, TP8
Arrimage et manutention:	Category B.
Propriétés et observations:	Adhesives are solutions of gums, resins, etc., usually volatile due to the solvents. Miscibility with water depends upon their composition.
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Étiquette de danger:	Flamm. liquid
Code de quantité exceptée:	E2
Avions passagers et cargo: Quantité limitée:	Pack.Instr. Y341 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Avions passagers et cargo:	Pack.Instr. 353 - Max. Net Qty/Pkg. 5 L
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 364 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Dispositions particulières:	A3
Emergency Response Guide-Code (ERG):	3L

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directives nationales - Suisse**Autres informations, restrictions et dispositions légales:
Aucune donnée disponible

**TOOLCRAFT****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

**TOOLCRAFT Methylmethacrylat
Klebstoffe Komponente A**

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022
Version: 3.0
Remplace la version: 2.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 31.1.2023

Page: 12 de 13

Directives nationales - États-membres de la CE**Étiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL**

Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405

Garder sous clef.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]

Risques physiques: Code P5c, Quantity threshold 5 000 000 kg / 50 000 000 kg

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 40, 75

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]: P5c

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 = Liquide et vapeurs inflammables.

H242 = Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H290 = Peut être corrosif pour les métaux.

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 = Toxique par contact cutané.

H312 = Nocif par contact cutané.

H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 = Provoque de graves lésions des yeux.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 = Toxique par inhalation.

H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

H373 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 = Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Identificateur de produit (UFI)

Mise à jour d'ordre général

Créée:

24.8.2020

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information



TOOLCRAFT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

TOOLCRAFT Methylmethacrylat Klebstoffe Komponente A

Numéro de matière MMA Komponente A

Mise à jour: 16.12.2022
Version: 3.0
Remplace la version: 2.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 31.1.2023

Page: 13 de 13

Abréviations et acronymes:

- Acute Tox.: Toxicité aiguë
- ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
- ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- AOX: Composés organohalogénés absorbables
- Aquatic Chronic: Danger pour l'environnement aquatique - chronique
- AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
- Asp. Tox.: Toxicité par aspiration
- CAS: Service des résumés chimiques
- CE: Communauté européenne
- CFR: Code des règlements fédéraux
- CL50: Concentration létale médiane
- CLP: Classification, étiquetage et emballage
- Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
- DL50: Dose létale 50%
- DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
- DNEL: Dose dérivée sans effet
- EC50: Concentration efficace 50%
- EN: Norme européenne
- EQ: Quantités exceptées
- Eye Dam.: Endommagement des yeux
- Eye Irrit.: Irritation des yeux
- Flam. Liq.: Liquide inflammable
- IATA: Association du transport aérien international
- IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
- IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
- LEP: Limite d'exposition professionnelle
- MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- Met. Corr.: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
- NOEC: Concentration sans effet observé
- ONU: Organisation des Nations unies
- Org. Perox.: Peroxyde organique
- OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
- PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
- PNEC: Concentration prédite sans effet
- REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
- RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
- Skin Corr.: Corrosion cutanée
- Skin Irrit.: Irritation de la peau
- Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
- STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
- STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- TLV: Valeur limite d'exposition
- TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
- UE: Union européenne
- vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.